



# Information sur les conditions d'inscription aux différents concours

BO spéciaux 1 et 2 n° 14 du 18 juillet 2002

<b>93</b>	<b>Dates des inscriptions</b>	Du 24 septembre 2002 au mercredi <b>27 novembre 2002 à 17h.</b>
<b>Modalités d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Minitel : 3614 code : SIEC</li> <li>▪ Internet : <a href="http://www.education.gouv.fr/siac/siac2">http://www.education.gouv.fr/siac/siac2</a></li> </ul> <b>Valider et noter votre numéro d'enregistrement.</b>	
<b>Confirmation de l'inscription</b>	<p>A l'aide d'un imprimé reçu, à envoyer en recommandé simple, au plus tard le 16 décembre 2002 avant minuit. Garder une photocopie de la confirmation.</p> <p>Dans le cas où l'imprimé n'est pas reçu, envoyer par recommandé simple, une réclamation à partir du lundi 9 décembre et avant le 16 décembre à minuit. Indiquer votre numéro provisoire d'inscription.</p>	
<b>Conditions de diplômes</b>	Licence, BTS, diplômes de niveau IV ou V pour certaines sections pour lesquelles il n'y a pas de diplôme supérieur, des équivalences aux diplômes à partir de 5 ans d'activité professionnelle dans le secteur privé sont accordée.	

Type de concours	Public concerné	Conditions d'ancienneté	Nature des services	Appréciation du temps de service
<b>Concours interne</b>  27/28 février pour PLP	Fonctionnaires, Mères de familles avec 3 enfants.	<b>3 ans</b> d'ancienneté en tant que fonctionnaire catégorie A, <b>5 ans</b> pratique professionnelle dans le privé, <b>aucune condition</b> pour les élèves du cycle préparatoire en cours de scolarité.	Services publics catégorie A sont : enseignement, fonction publique d'état, territoriale Hospitalière. Les services en tant que maître d'internat, SE, et années IUFM sont exclus.	<b>Au 16 /12/2002 :</b> Temps partiel ou discontinu à hauteur de 50% ou plus du plein temps = plein temps ; temps partiel de moins de 50% du plein temps = mi temps.
<b>Concours réservé</b> 17/3 : envoi du rapport avril, mai, juin : épreuve	Non titulaires : MA, contractuels, vacataires.	Etre en poste, au moins, 2 mois entre le 10 /7/99 et le 10/7/2000, avoir <b>3 ans d'ancienneté</b> service public catégorie A, <b>ancienneté appréciée au 16 décembre 2002.</b>	Services publics complémentaires incluent	Plein temps : durée effective sur la base de 18h semaine. Temps incomplet : au prorata du service effectué plus congés indemnisés.
<b>Examen professionnel</b>  24/1 : envoi du rapport  février, mars : épreuve	Maîtres auxiliaires.	Etre en poste, au moins, 2 mois entre le 10 /7/99 et le 10/7/2000, avoir <b>7 ans d'ancienneté</b> dont 4 ans obligatoirement fonction publique catégorie A, entre le 16/12/92 et le 16/12/00 puis 3ans services publics complémentaires avant le 16/12/02.	catégories B et C. Les services en tant que maître d'internat, SE, et années IUFM avec allocation.	Services discontinus : plus de 40 jours = ¼ du service, moins de 40 jours = 2 jours et demi pour 1mois de service
<b>Troisième concours</b>  23 et 24/4 pour PLP	AE, emplois jeunes, CES, contrat emploi consolidé...	<b>4 ans</b> durant les 5 dernières années : entre le 16/12/97 et le 16/12/02.	Service éducation, formation sous contrat privé.	la période du contrat que les fonctions soient accomplies ou non et les congés rémunérés ou non.
<b>Concours externe</b> 18 et 19/2 : PLP	Avoir moins de <b>55 ans</b> au premier septembre de l'année de concours, plus Conditions de diplômes.			